

### LA CONSOMMATION

ON DEMANDE LA RÉGLEMENTATION DE LA VENTE  
D'ARMES À FEU-JOUETS

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre de la Justice, mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

Le gouvernement a-t-il l'intention de considérer l'à-propos de présenter une loi visant à interdire au Canada l'importation, la fabrication et la distribution d'armes à feu falsifiées et vendues sous forme de jouets, étant donné la prolifération de ces armes-jouets et les dangers qu'elles comportent pour la jeunesse et les corps policiers au Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je sais que la question des armes à feu a déjà été soulevée à la Chambre et que l'honorable ministre de la Justice a dit qu'il l'étudiait, mais, sauf erreur, s'il s'agit de jouets, la question devrait plutôt être posée à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations qui, comme on le sait, a déjà adopté des mesures visant à protéger les enfants contre les jouets dangereux. Je vais m'assurer que la question soit portée à son attention.

**M. Valade:** Je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre, monsieur l'Orateur, vu qu'il a consenti à répondre à ma question.

Étant donné que la saison des Fêtes entraîne l'apparition d'une quantité considérable de ces armes à feu-jouets sur le marché, le gouvernement pourrait-il prendre immédiatement des mesures visant à empêcher cette prolifération à ce temps-ci?

\* \* \*

### LES AÉROPORTS

RÉGION DE WINNIPEG—LA PARTICIPATION DU  
GOUVERNEMENT AU SERVICE DES  
PETITS AÉROPORTS

[Traduction]

**M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. A-t-il l'intention de réduire graduellement toute la contribution du gouvernement fédéral au service des petits aéroports en y faisant enlever le matériel de déneigement et en cessant d'assurer d'autres services du ministère des Transports dans la région de Winnipeg?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, il me faudrait des renseignements plus précis quant à la région, mais je puis affirmer au député qu'il n'existe pas de ligne de conduite de ce genre. Il peut se trouver un ou deux aéroports où certaines mesures sont prises, mais si nous pouvions nous entretenir à ce propos, le député pourrait peut-être me citer un cas précis.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

WINNIPEG-REGINA—LA POLITIQUE DE TRANSPORT  
AÉRIEN RÉGIONAL

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, j'ai moi aussi une question à poser au ministre  
[L'hon. M. Lang.]

des Transports. Maintenant que la TransAir a discontinué son service entre Winnipeg et Regina, le ministre révisera-t-il la politique de transport aérien quant à cette région de façon à assurer des services de transport aérien suffisants et à maintenir ainsi la desserte de ces aéroports?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cette question n'est certainement pas complémentaire, mais le ministre peut y répondre ce qui vous fera gagner 30 secondes.

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Oui, monsieur l'Orateur, je l'examinerai.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Transports quand nous pouvons escompter une déclaration complète sur la politique aérienne régionale et ses conséquences sur les aéroports régionaux de sorte qu'il puisse y avoir une réaction de la part du public—en faveur de cette politique, espérons-le?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, qu'il s'agisse de la politique aérienne régionale ou générale, les choses ont tendance à suivre leur cours. Je réaffirmerais la politique aérienne exposée il y a environ un an et qui faisait intervenir quelques éléments nouveaux. Il y a eu des changements depuis. L'endroit le plus approprié où nous pourrions peut-être communiquer sans réserve les informations demandées par le député serait lors d'une séance de l'un des comités et je me ferais un plaisir d'y comparaître. Mais je ne prévois ni la préparation ni la diffusion de ce qu'on pourrait appeler une nouvelle politique aérienne régionale sous une forme globale dans un avenir prévisible.

\* \* \*

### LES AÉROPORTS

TORONTO—L'EMPLACEMENT DU NOUVEL AÉROPORT

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Je crois savoir qu'il envisage quatre emplacements seulement où construire le second aéroport international. Comme le ministre étudie la question depuis plus d'un an, indiquerait-il la date limite à laquelle la Chambre et la nation seront mises au courant du choix de ces emplacements, les garanties ayant été renforcées pour empêcher la spéculation, de façon que les Canadiens connaissent ce qu'on a appelé une démocratie active?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** C'est précisément parce que nous sommes désireux d'avoir le maximum de démocratie à participation que ce problème a surgi. Mais choisir un emplacement de façon arbitraire et mettre les intéressés devant le fait accompli, c'est tout autre chose. Ce que nous cherchons à faire est d'obtenir le maximum de collaboration et de participation des provinces et des municipalités, y compris la région métropolitaine de Toronto. A cette fin, il nous faut donner des choix à la population et pour cela, nous devons proposer divers emplacements. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, la difficulté est de trouver un moyen